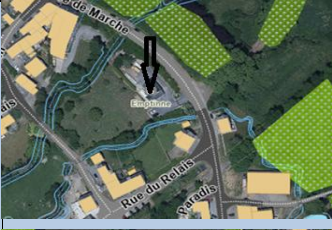



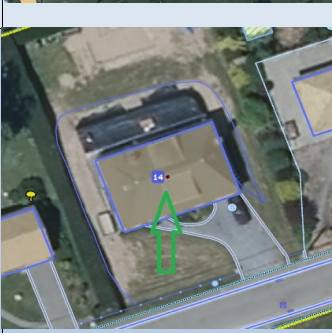






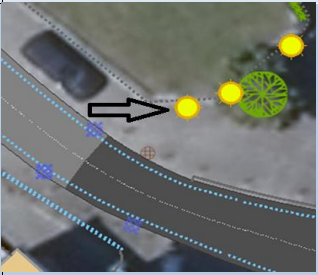
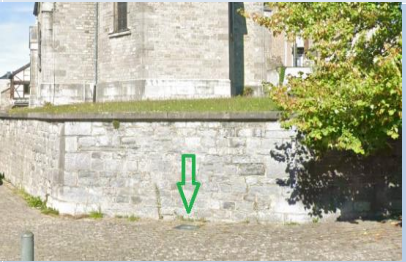






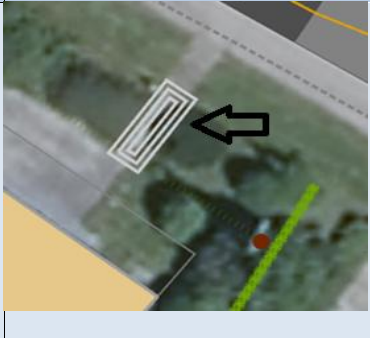

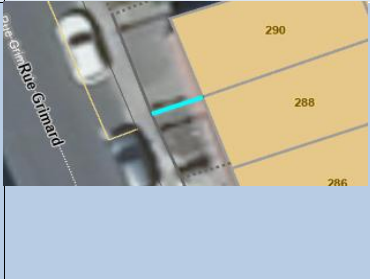

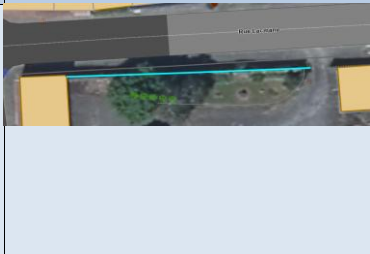

Table	Description de la nature	Description sémantique	Description géométrique	Photo aérienne	Photo street view
PICC.TOPONYMIE	Ancienne commune	Objet fictif représenté par un texte indiquant le nom des anciennes communes telles qu'elle apparaît avant la loi de fusion des commune du 1er janvier 1977	Etiquette attribuée à une surface		
PICC.TOPONYMIE	Commune	Objet fictif représenté par un texte indiquant le nom d'une entité administrative telles qu'elle apparaît après la loi de fusion des commune du 1er janvier 1977	Etiquette attribuée à une surface		
PICC.TOPONYMIE	Hameau	Objet fictif représenté par un texte indiquant le nom d'un groupe d'habitation en milieu rural	Etiquette attribuée à une surface		
PICC.TOPONYMIE	Lieu-dit	Objet fictif représenté par un texte indiquant le nom d'un lieu marqué dans le paysage	Etiquette attribuée à une surface		
PICC.ADDRESS_POINT	Adresses	Point fictif indiquant le numéro de police de l'unité de bâtiment, de la parcelle, du poste d'amarrage ou de l'emplacement. Parcelle: Point fictif indiquant le numéro de police d'une portion du territoire officiellement délimitée dans un but cadastral ou administratif. Poste d'amarrage: Point fictif indiquant le numéro de police d'un poste d'amarrage, endroit spécifiquement désigné dans l'eau, complété ou non par un terrain ou une partie de terrain sur la berge, attribué par l'organisme communal compétent et qui est destiné au mouillage permanent d'un navire adapté à des fins résidentielles, commerciales ou récréatives Emplacement: Point fictif indiquant le numéro de police d'un terrain ou une partie de terrain, attribué par l'organisme communal compétent et qui est destiné au stationnement permanent d'un espace, adapté à des fins résidentielles, commerciales ou récréatives et qui n'est pas ancré de façon directe et permanente au sol.	Point situé au droit du bâtiment, de la parcelle, du poste d'amarrage ou de l'emplacement		







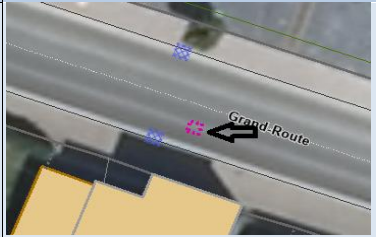


EQUIPEMENTS				
PICC.EQUIPE_POINT	Avaloir - Petit	Exutoire destiné à recueillir les eaux de ruissellement et à les évacuer à l'égout, type sterput. Le bord le plus long est supérieur à 30 cm mais inférieur à 1 m.	Représenté par son point au centre de l'avaloir	 
PICC.EQUIPE_POINT	Borne	Pierre servant à indiquer et localiser ou limiter un emplacement divers, type kilométrique, privé, état belge, Wallonie, hectométrique, eau, frontière, point géodésique, ferroviaire, commune, distance, repère de terrassement, balise de référence, cadastrale, fluxys	Point central au niveau du sol	 
PICC.EQUIPE_POINT	Cabine - Petite	Cabine (ou armoire) électrique, de gaz ou de téléphonie dont le bord le plus long est inférieur à 1 m	Point central au niveau du sol	 
PICC.EQUIPE_POINT	Chambre de visite	Chambre de contrôle étanche, dans laquelle vient se jeter le raccordement particulier et duquel part le raccordement à l'égout.	Représenté par son point central	 



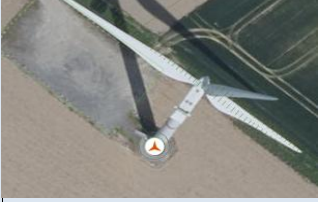
<p>PICC.EQUIPE_POINT</p>	<p>Monument - Petit</p>	<p>Ouvrage d'architecture, de sculpture, etc., destiné à perpétuer un souvenir dont l'encombrement est inférieur à 4 m².</p>	<p>Représenté par son point central ou à la base du monument.</p>		
<p>PICC.EQUIPE_POINT</p>	<p>Pavé repère</p>	<p>Élément de béton nécessaire pour indiquer les câbles, fibres ou canalisations souterraine. Le pavé de repère est pourvu au côté supérieur d'une plaque en fonte avec inscription qui est accrochée dans le béton. Il peut être de type eau, gaz, électricité, radio/TV, téléphone</p>	<p>Représenté par son point central</p>		
<p>PICC.EQUIPE_POINT</p>	<p>Point lumineux</p>	<p>Point illuminé, encastré ou hors sol, situé le long des voies de communications. La hauteur est comprise entre 0 et 30 cm. Il peut être aérien ou au sol.</p>	<p>Représenté par son point central</p>		
<p>PICC.EQUIPE_POINT</p>	<p>Poteau</p>	<p>Mobilier d'équipement routier pouvant avoir avoir diverses fonctions, type réverbère, électrique treillis, électrique, électrique métallique, téléphone</p>	<p>Représenté par son point central au niveau du sol</p>		











<p>PICC.EQUIPE_POINT</p>	<p>Poteau de caténaire</p>	<p>Dispositif qui soutient le fil conducteur à distance constante d'une voie de chemin de fer électrique.</p>	<p>Représenté par son point central au niveau du pied</p>		
<p>PICC.EQUIPE_POINT</p>	<p>Pylône</p>	<p>Pylône de ligne électrique ou d'autre nature. Point au sommet, au centre du pylône, si l'emprise au sol est inférieure à 4 m.</p>	<p>Représenté par son sommet</p>		
<p>PICC.EQUIPE_POINT</p>	<p>Station Walcors</p>	<p>Mât supportant l'antenne. Station GPS de référence permanente de la Région Wallonne.</p>	<p>Représenté par le centre du repère de nivellement placé sur le massif d'ancrage du poteau.</p>		
<p>PICC.EQUIPE_POINT</p>	<p>Taque - Petite</p>	<p>Plaque de fonte posée au sol servant à couvrir un système non détaillé, taque dont le bord le plus long est inférieur à 1 m.</p>	<p>Représenté par son point central</p>		

<p>PICC.EQUIPE_LIGNE</p>	<p>Avaloir - Grand</p>	<p>Exutoire destiné à recueillir les eaux de ruissellement et à les évacuer à l'égout. Avaloir dont le bord le plus long est supérieur ou égal à 1 m</p>	<p>Soit représenté par le contour de l'élément (dalle en béton), au niveau du sol, soit représenté successivement par différents segments formants sont contour. Il peut aussi être représenté seulement par un segment</p>		
<p>PICC.EQUIPE_LIGNE</p>	<p>Bordure de sécurité</p>	<p>Dispositif chasse roue en métal ou en béton sous forme de barrière, peut parfois représenter une bordure. Il existe les types de bordures de sécurité double glissière, glissière, new jersey.</p>	<p>Représenté par le contour de l'élément ou par le bord supérieur de la barrière</p>		
<p>PICC.EQUIPE_LIGNE</p>	<p>Cabine - Grande</p>	<p>Cabine électrique dont la dimension n'est pas limitée. Il existe les cabines feu, gaz, électriques, station météo et téléphone</p>	<p>Représenté par le contour de l'élément</p>		
<p>PICC.EQUIPE_LIGNE</p>	<p>Caténaire</p>	<p>Dispositif qui soutient le fil conducteur à distance constante d'une voie de chemin de fer électrique</p>	<p>Représenté par une ligne reliée entre 2 points levés</p>		

<p>PICC.EQUIPE_LIGNE</p>	<p>Clôture</p>	<p>Element formant une délimitation sans distinction du matériau (béton, bois, treillis, métallique rigide, bois)</p>	<p>Représenté par une ligne au niveau du sol à l'axe de la clôture</p>		
<p>PICC.EQUIPE_LIGNE</p>	<p>Escalier</p>	<p>Escalier extérieur appartenant à l'habitat ou non. Il existe différents types: public, privé, menant à un plan d'eau</p>	<p>Représenté par le le bord supérieur et le bord inférieur ou bord gauche et droit ou son contour</p>		
<p>PICC.EQUIPE_LIGNE</p>	<p>Muret - Axe</p>	<p>Mur isolé (par ex. mur d'enceinte, muret, etc.).</p>	<p>Représenté par son axe au pied du mur (dessiné par restitution photogramétrique)</p>		
<p>PICC.EQUIPE_LIGNE</p>	<p>Muret - Pied</p>	<p>côté du mur qui est visible depuis le domaine public</p>	<p>Représenté par le contour du mur du côté du domaine public (mesuré en topographie)</p>		






<p>PICC.EQUIPE_LIGNE</p>	<p>Palissade</p>	<p>Clôture en bois, béton, métal...pour délimiter les propriétés privées ou au sein d'une propriété privée</p>	<p>Représenté par l'axe mesuré à son pied</p>		
<p>PICC.EQUIPE_LIGNE</p>	<p>Portique de signalisation</p>	<p>Support de portique de signalisation en travers de la route</p>	<p>Représenté par une ligne qui rejoint les supports de portique, mesuré au sommet</p>		
<p>PICC.EQUIPE_LIGNE</p>	<p>Pyône</p>	<p>Pyône de ligne électrique ou d'autre nature, dont le contour formé par les pieds au niveau du sol ou du sommet du socle a une dimension supérieure à 4 m.</p>	<p>Représenté par son encombrement formé par les pieds au niveau du sol ou du sommet du socle, si la dimension est supérieure à 4 m.</p>		
<p>PICC.EQUIPE_LIGNE</p>	<p>Taque - Grande</p>	<p>Plaque de fonte posée au sol servant à couvrir un système non détaillé, taque dont le bord le plus long est supérieur à 1 m.</p>	<p>Représenté par le contour formé par la taque</p>		
<p>PICC.EQUIPE_LIGNE</p>	<p>Tuyau</p>	<p>Sortie de rejet d'égout, de prise d'eau, etc. servant à évacuer les eaux d'écoulement dont la section est circulaire.</p>	<p>Représenté au niveau de son point bas</p>		

PICC.EQUIPE_LIGNE	Ecran anti-bruit	Structure extérieure, solide, destinée à développer un effet d'isolation phonique. Il est habituellement construit le long d'infrastructures proches d'habitations et sources de nuisances sonores telles que: <ul style="list-style-type: none"> les grandes routes, voies périphériques ; les voies ferrées (TGV notamment) ; les voies autoroutières ; les infrastructures portuaires ou aéroportuaires et les sites industriels bruyants. 	Représenté par une ligne au pied du mur, sur le bord situé coté route		
PICC.EQUIPE_AXE	Ligne électrique	Ligne à haute tension formant un dispositif aérien, qui permet de transporter l'énergie électrique depuis sa source jusqu'à son destinataire, dans un câble conducteur. Exemple : Les lignes à haute tension sont attachées à des poteaux à grande altitude	Représenté par une ligne reliée entre 2 points levés		
PICC.EQUIPE_SURFACE	Station d'épuration	Ensemble des installations et constructions destinées à épurer les eaux usées domestiques ou industrielles et les eaux pluviales avant le rejet dans le milieu naturel. Reprend tout le domaine de la station d'épuration	Surface représentant toute l'installation d'épuration comprenant les bâtiments, les voies d'accès, les plans d'eau...		
PICC.EQUIPE_SURFACE	Station électrique	Elément du réseau électrique servant à la fois à la transmission et à la distribution d'électricité. (Il peut aussi correspondre à un plus gros site industriel destiné à la production d'électricité)	Surface représentant le contour de la cabine d'installation électrique		
PICC.EQUIPE_SURFACE	Éolienne	Socle de la machine qui capte l'énergie du vent composé d'un mât et de pales	Représenté par le contour au pied de l'éolienne ou son socle au niveau du sol		

CONSTRUCTIONS					
PICC.CONSTR_BATIBORD	Annexe - Corniche	Bord d'une annexe au niveau de la corniche (voir batiemprise)	Représenté par la ligne délimitant l'annexe, soit au bord de corniche (côté intérieur si l'élément est issu d'un levé topographique ou côté extérieur si l'élément est issu d'une restitution photogrammétrique), soit suivant le bord partagé entre 2 annexes contiguës		
PICC.CONSTR_BATIBORD	Annexe - Pied	Bord d'une annexe au niveau du pied du mur (voir batiemprise)	Représenté par la ligne au pied du mur. Les annexes contiguës partagent le même bord.		
PICC.CONSTR_BATIBORD	Château d'eau	Bord de château d'eau (voir batiemprise) ou réservoir non enterré	Représenté par le contour : Par photogrammétrie, ligne au niveau du sommet. Par topographie, ligne au niveau du sol.		
PICC.CONSTR_BATIBORD	Façade - Corniche	Bord d'une façade au niveau de la corniche	Représenté par la ligne du sommet du mur, sous la corniche (si l'élément est issu d'un levé topographique ou au bord extérieur de la corniche (si l'élément est issu d'une restitution photogrammétrique)). Les bâtiments contigus partagent le même bord.		
PICC.CONSTR_BATIBORD	Façade - Pied	Bord d'une façade au niveau du pied du mur	Représenté par la ligne au pied du mur de l'emprise au sol		

<p>PICC.CONSTR_BATIBORD</p>	<p>Mitoyen</p>	<p>Ligne virtuelle de séparation de bâtiments contigus. Cette ligne virtuelle ne correspond pas forcément à la limite juridique</p>	<p>Représenté par la ligne au sol ou à la corniche Par photogrammétrie, ligne dessinée par repères visuels Par topographie, cette ligne vient d'un point créé par un topographe à partir duquel est dessiné une ligne qui suit des repères visuels indiquant la mitoyenneté (différence de revêtement de toiture, clôture, haie etc)</p>		
<p>PICC.CONSTR_BATIBORD</p>	<p>Ruine</p>	<p>Bord d'édifice détruit, délabré, écroulé</p>	<p>Représenté par le pied du mur et/ou son contour. Cette ligne peut représenter le toit lorsque le bâtiment préexistait dans le PICC</p>		
<p>PICC.CONSTR_OUVRBORD</p>	<p>Aqueduc</p>	<p>Ouvrage d'art, pont supportant un canal creusé ou construit destiné à capter et à conduire l'eau d'un lieu à un autre</p>	<p>Représenté par le contour de l'ouvrage d'art au niveau du sol ou contour de ses piles</p>		
<p>PICC.CONSTR_OUVRBORD</p>	<p>Barrage</p>	<p>Ouvrage hydraulique qui a pour objet de relever le plan d'eau, d'accumuler ou de dériver l'eau d'une rivière</p>	<p>Représenté par le contour général de l'ouvrage, y compris la passerelle, les berges etc</p>		
<p>PICC.CONSTR_OUVRBORD</p>	<p>Pont</p>	<p>Ouvrage dont le but est le transport de personnes et de matériel enjambant un obstacle. Il existe les pont ferroviaires, les ponts routiers et les ponts canal (exemple : Strépy-Thieu)</p>	<p>Représenté par les bords extérieurs du tablier et s'arrête au niveau du joint de dilatation</p>		







<p>PICC.CONSTR_OUVRBORD</p>	<p>Écluse</p>	<p>Espace limité par des portes munies de vannes, et destiné à retenir ou à lâcher l'eau. Il existe les ascenseurs à bateau et les plans inclinés (type Ronquière)</p>	<p>Représenté par le contour général de l'ouvrage, y compris la passerelle, les berges etc</p>		
<p>PICC.CONSTR_BATIEMPRISE</p>	<p>Administration</p>	<p>Désigne tous les bâtiments concentrant les services publics ou les entreprises publiques autonomes, à l'exclusion de ceux qui sont spécifiques : maison communale, prison, police, écoles, poste</p>	<p>Représenté par la surface de l'ensemble des bâtiments</p>		
<p>PICC.CONSTR_BATIEMPRISE</p>	<p>Agricole</p>	<p>Construction en pierre, en bois, en torchis ou autre pour abriter le personnel d'une exploitation agricole ; correspond au corps de logis - ferme</p>	<p>Représenté par la surface de l'ensemble des bâtiments</p>		
<p>PICC.CONSTR_BATIEMPRISE</p>	<p>Annexe</p>	<p>Bâtiment auquel on ne peut pas affecter d'adresse ou d'identification univoque. On distingue : 1- le bâtiment sans adresse formant une dépendance de l'habitation principale : hangar, abri (jardin, animaux, bois...), serre, remise, volière, espaces de stockage, les garages, les écuries etc 2- la construction attenante à un bâtiment possédant une adresse, qui peut être d'une hauteur différente et qui peut posséder un accès vers le bâtiment 3- la partie d'un bâtiment, de hauteur ou de forme différente de la partie principale</p>	<p>Représenté par sa surface Leur géométrie est excentrée du corps d'habitation et a une hauteur différente de celui-ci. Certains bords d'annexe ont été levés par topographie (voir "Constr_bati_bord: annexe")</p>		
<p>PICC.CONSTR_BATIEMPRISE</p>	<p>Building</p>	<p>Bâtiment de grande hauteur destiné à l'habitation de personnes ou aux activités commerciales</p>	<p>Représenté par la surface de l'ensemble des bâtiments</p>		

PICC.CONSTR_BATIEMPRISE	Château d'eau	Construction consistant en un réservoir élevé maintenant la pression dans un réseau de distribution d'eau. Réservoir d'eau non enterré	Représenté par la surface de l'ensemble des bâtiments		
PICC.CONSTR_BATIEMPRISE	Château	Construction représentant une grande et belle demeure de plaisance ou représentant une demeure fortifiée, défendue éventuellement par un fossé, des murailles et des tours	Représenté par sa surface		
PICC.CONSTR_BATIEMPRISE	Commerce ou service	Bâtiment dont l'activité principale consiste dans l'achat, la vente, l'échange de marchandises, de denrées, de valeurs ou encore la vente de services. Ce bâtiment ne comporte pas ou peu d'habitations.	Représenté par la surface de l'ensemble des bâtiments		
PICC.CONSTR_BATIEMPRISE	Culture, sport ou loisir	Bâtiment destiné à la pratique d'un sport, loisir ou établissement culturel : théâtres, opéra, salles de concert... hors musées. Les espaces ouverts ne sont pas compris (voir Occsol_surface: parc récréatif, terrain de sport)	Représenté par la surface de l'ensemble des bâtiments		
PICC.CONSTR_BATIEMPRISE	Gare	Ensemble des bâtiments et installations établis aux stations des lignes de chemin de fer	Représenté par la surface de l'ensemble des bâtiments et installation de chemin de fer		

<p>PICC.CONSTR_BATIEMPRISE</p>	<p>Habitation</p>	<p>Bâtiment destiné à l'habitation de personnes. Un numéro de police lui est affecté. Un bâtiment qui ne rentre dans aucune autre catégorie reçoit la valeur par défaut "habitation" pour l'attribut Nature_desc. Ce type de bâtiment peut donc comprendre aussi les professions libérales et les commerces de détail.</p>	<p>Représenté par sa surface Certains bords d'habitation ont été levés par topographie (voir "Constr_bati_bord: façade")</p>		
<p>PICC.CONSTR_BATIEMPRISE</p>	<p>Hôpital</p>	<p>Établissement public ou privé où sont délivrés les soins de santé</p>	<p>Représenté par la surface de l'ensemble des bâtiments</p>		
<p>PICC.CONSTR_BATIEMPRISE</p>	<p>Industriel</p>	<p>Bâtiment ou une partie de bâtiment qui sert à des fins de transformation ou de stockage industriel de matériaux ou de biens - secteur primaire – usines (Cockerill, Caterpillar...)</p>	<p>Représenté par sa surface</p>		
<p>PICC.CONSTR_BATIEMPRISE</p>	<p>Lieu de culte</p>	<p>Établissement destiné à la pratique d'un culte</p>	<p>Représenté par sa surface</p>		
<p>PICC.CONSTR_BATIEMPRISE</p>	<p>Maison communale</p>	<p>Lieu administratif qui recense la population, distribue tout document administratif, gère des lieux publics, comme les écoles, les bibliothèques communales et toutes les questions culturelles, sociales et de santé pour la population ressortissante de la commune</p>	<p>Représenté par sa surface</p>		

PICC.CONSTR_BATIEMPRISE	Maison de repos	Établissement destiné aux personnes âgées dont l'autonomie est réduite	Représenté par la surface de l'ensemble des bâtiments réduite		
PICC.CONSTR_BATIEMPRISE	Police	Établissement dans lequel sont rassemblées l'ensemble d'organes et d'institutions assurant le maintien de l'ordre public et la répression des infractions	Représenté par la surface de l'ensemble des bâtiments		
PICC.CONSTR_BATIEMPRISE	Pompier	Bâtiment qui sert à loger les pompiers et les matériels nécessaires à la lutte contre l'incendie, notamment le matériel roulant	Représenté par la surface de l'ensemble des bâtiments		
PICC.CONSTR_BATIEMPRISE	Prison	Établissement clos aménagé pour recevoir des délinquants condamnés à une peine privative de liberté, ou des prévenus en instance de jugement	Représenté par la surface de l'ensemble des bâtiments		
PICC.CONSTR_BATIEMPRISE	Scolaire	Établissement destiné à l'enseignement de personnes	Représenté par la surface de l'ensemble des bâtiments		

<p>PICC.CONSTR_BATIEMPRISE</p>	<p>Scolaire fondamental</p>	<p>Établissement destiné à l'enseignement de personnes pour l'enseignement fondamental (primaire)</p>	<p>Représenté par la surface de l'ensemble des bâtiments</p>		
<p>PICC.CONSTR_BATIEMPRISE</p>	<p>Scolaire secondaire</p>	<p>Établissement destiné à l'enseignement de personnes pour l'enseignement secondaire (humanités), ou la promotion sociale</p>	<p>Représenté par la surface de l'ensemble des bâtiments</p>		
<p>PICC.CONSTR_BATIEMPRISE</p>	<p>Scolaire supérieur</p>	<p>Établissement destiné à l'enseignement de personnes pour l'enseignement supérieur ou universitaire</p>	<p>Représenté par la surface de l'ensemble des bâtiments</p>		
<p>PICC.CONSTR_BATIEMPRISE</p>	<p>Station d'épuration</p>	<p>Bâtiment administratif d'une installation destinée à épurer les eaux usées domestiques ou industrielles et les eaux pluviales</p>	<p>Représenté par la surface de l'ensemble des bâtiments</p>		
<p>PICC.CONSTR_BATIEMPRISE</p>	<p>Station service</p>	<p>Poste de distribution d'essence accompagné d'installations pour l'entretien des véhicules</p>	<p>Représenté par la surface de l'ensemble des bâtiments</p>		

<p>PICC.CONSTR_OUVREMPRISE</p>	<p>Tunnel</p>	<p>Galerie souterraine destinée au passage d'une voie de communication</p>	<p>Représenté par une surface dont les bords extérieurs délimitent le tunnel au niveau du sol naturel</p>		
<p>PICC.CONSTR_OUVREMPRISE</p>	<p>Passerelle</p>	<p>Pont étroit, réservé aux piétons ou aux cyclistes</p>	<p>Représenté par une ligne qui délimite la passerelle au niveau du sol</p>		
<p>PICC.CONSTR_OUVREMPRISE</p>	<p>Pont</p>	<p>Ouvrage dont le but est le transport de personnes et de matériel enjambant un obstacle. Il existe les pont ferroviaires, les ponts routiers et les ponts canal (exemple : Strépy-Thieu)</p>	<p>Surface représentée par les bords extérieurs du tablier et s'arrête au niveau du joint de dilatation. Les sommets de la surface se situent au niveau du tablier</p>		

OCCPATION DU SOL				
PICC.OCCSOL_POINT	Arbre isolé	Tout arbre de plus de 40 cm de circonférence mesuré à une hauteur de 1,5 m (ou diamètre de la couronne > 4 m), dont la couronne est distante de plus de 5 mètres de tout autre élément ligneux (arbre, rangée d'arbres, haie,...). Ce Sous-thème comprend également les arbres imposants.	Représenté par son point central, au pied de l'arbre au niveau du tronc	
PICC.OCCSOL_LIGNE	Coupe-feu	Espace libre ou obstacle artificiel destiné à interrompre la propagation d'un incendie	Représenté par une ligne représentant l'axe ou deux lignes représentant les bords	
PICC.OCCSOL_LIGNE	Haie	Tout tronçon d'arbres ou arbustes avec couronnes jointives	Représenté par l'axe de la haie	
PICC.OCCSOL_LIGNE	Rangée d'arbres	Alignement d'arbres (feuillus, résineux, arbuste) plantés à intervalles réguliers dont la circonférence à 1,5 m de hauteur est de plus de 40 cm. Les couronnes sont disjointes et espacées de moins de 5 m. Dans le cas de charmilles, leur hauteur taillée varie entre 4 et 8 mètres.	Représenté par une ligne qui rejoint plusieurs pieds d'arbres	
PICC.OCCSOL_LIGNE	Séparation de couvertures	Ligne qui partage deux natures de sol différentes (agricole, jardin, forêt,...), dessinée lors de la restitution photogrammétrique	Représenté par la limite au niveau du sol	

PICC.OCCSOL_LIGNE	Séparation de couvertures - Mixte	Limite entre deux revêtements (artificiel/artificiel ou artificiel/naturel) situés au même niveau du sol.	Représenté par la limite au niveau du sol		
PICC.OCCSOL_BORD	Carrière	Lieu d'où l'on extrait des matériaux de construction (pierre, roche), surtout à ciel ouvert. Le trait peut correspondre au haut des ruptures de pente dans les carrières.	Représenté par le contour de la carrière		
PICC.OCCSOL_BORD	Lisière	Bordure de milieu forestier fermé (forêt, bois, bosquet)	Lisière de la zone boisée au niveau du sol		
PICC.OCCSOL_BORD	Terril	Grand tas de déblais de mine, merlon (levée de terre ou de béton) ou dépôts permanents. Le trait peut correspondre au bas des ruptures de pente dans les carrières.	Représenté par le contour du bord inférieur		
PICC.OCCSOL_SURFACE	Bosquet	Groupes d'arbres et/ou arbustes avec couronnes jointives (au minimum 3 arbres) autres que les haies. Dimensions : supérieur à 10 m de large et superficie inférieure à 30 ares.	Représenté par sa surface		

PICC.OCCSOL_SURFACE	Camping	Terrain aménagé regroupant l'ensemble des installations pour camper	Représenté par sa surface		
PICC.OCCSOL_SURFACE	Cimetière	Terrain public regroupant des sépultures et délimité par des murs ou clôtures	Représenté par sa surface		
PICC.OCCSOL_SURFACE	Forêt	Etendue boisée, constituée d'un ou plusieurs peuplements d'arbres, arbustes, et plantes indigènes associées dont la superficie est supérieur ou égale à 30 ares	Représenté par sa surface		
PICC.OCCSOL_SURFACE	Parc récréatif	espace de loisirs permanent situé en plein air et fournissant des activités culturelles, de loisirs et de divertissements	Représenté par la surface du parc ou du terrain complet		
PICC.OCCSOL_SURFACE	Parc à conteneurs	terrain regroupant le centre organisant la collecte et la récupération des déchets	Représenté par la surface du parc ou du terrain complet	 	

<p>PICC.OCCSOL_SURFACE</p>	<p>Terrain de sport</p>	<p>Surface de jeu extérieure utilisée pour divers sports extérieurs (foot, tennis etc). Ils peuvent être de nature public ou privé</p>	<p>Représenté par la surface destinée au jeu ou par un ensemble de terrains de sport. Peut contenir des terrains de sport de la couche "Occ_Sol_Bord"</p>		
<p>PICC.VOIRIE_NOEUDS</p>	<p>Carrefour</p>	<p>Point qui intersecte 3 axes de voiries avec au moins 2 noms différents.</p>	<p>Point matérialisant l'intersection de 3 axes de voirie et au niveau des axes de voirie. Les axes qui ne se croisent pas physiquement (ponts) ne donnent pas lieu à un nœud</p>		
<p>PICC.VOIRIE_NOEUDS</p>	<p>Intersection</p>	<p>Point qui intersecte 3 axes de voiries dont tous les noms sont identiques ou qui implique une bretelle d'autoroute</p>	<p>Point matérialisant l'intersection de 3 axes de voirie et au niveau des axes de voirie. Les axes qui ne se croisent pas physiquement (ponts) ne donnent pas lieu à un nœud</p>		
<p>PICC.VOIRIE_NOEUDS</p>	<p>Rond-Point</p>	<p>Dépendance routière consistant généralement en une place circulaire (ronde, ovale ou polygonale...) où convergent plusieurs routes</p>	<p>Multipoint qui est construit en agrégeant tous les noeuds de carrefour qui sont suffisamment proches l'un de l'autre (par défaut 3 m)</p>		



PICC.VOIRIE_LIGNE	Îlot directionnel	Bord d'espace structuré surélevé comportant une signalisation qui oriente la circulation (îlots, ronds points...)	Représenté par son contour de l'encombrement au sol par une ligne fermée mesuré au pied de la bordure, au niveau de la route		
PICC.VOIRIE_LIGNE	Bordure	Élément structuré et/ou surélevé, situé sur la route ou sur le domaine public. Cela peut être aussi une dalle qui supporte une cabine (téléphone, aribus), un bac à fleur ou une chicane. Elle permet de guider les flux (eau de pluie) dans les avaloirs	Représenté par son bord extérieur au niveau supérieur.		
PICC.VOIRIE_LIGNE	Casse-vitesse	Aménagement routier surélevé pour réduire la vitesse des véhicules dans les zones à risque	Représenté par 2 lignes transversales par rapport à la voirie situées de part et d'autre du dispositif. Il peut se présenter sur différentes formes comme un rétrécissement de voirie. Il peut être représenté par un plateau et d'une bosse, dans ce cas plusieurs lignes les délimitent.		
PICC.VOIRIE_LIGNE	Chemin - Bord	Un chemin est défini par son bord comme une voirie relativement étroite, carrossable, pas forcément entretenue ni asphaltée (ex: chemin de remembrement,...) Il n'inclut pas les RAVeL.	Représenté par ses bords gauche et droite		
PICC.VOIRIE_LIGNE	Entrée de propriété	Bord d'accès carrossable, structuré ou non menant à un domaine privé, route privée (entrée villa, entrée zoning ou château), n'appartenant pas au domaine public	Représenté par ses bords. Le trait peut être segmenté. Le trait n'est pas représenté si le bord de l'entrée coïncide avec un bord de bâtiment		





<p>PICC.VOIRIE_LIGNE</p>	<p>Marquage au sol</p>	<p>Signalisation horizontale. Ligne matérialisant la présence d'une ligne continue sur la voirie (pour délimiter les bandes de roulement, les zones de secours le long des autoroutes, la séparation entre une bretelle d'accélération/décélération le long des autoroute). Elles se situent souvent sur les grands axes</p>	<p>Contour ou ligne représentant la signalisation horizontale</p>		
<p>PICC.VOIRIE_LIGNE</p>	<p>Parking</p>	<p>Bord de parking ou de zone de stationnement. Cela ne concerne pas les marquages peints au sol délimitant les places de stationnement individuelles au sein de la zone de parking.</p>	<p>Représenté généralement par son bord intérieur du côté de l'axe de voirie. Lorsque la zone de parking est adjacente à la voirie, elle est représentée par son bord extérieur.</p>		
<p>PICC.VOIRIE_LIGNE</p>	<p>Passage piéton</p>	<p>Partie de la route, aménagée afin de permettre aux piétons de circuler en sécurité sur la chaussée, généralement pour la traverser. Il peut être marqué par un marquage au sol, un revêtement différent... Les deux bords ou seulement un bord peut être digitalisé</p>	<p>Représenté par ses bords</p>		
<p>PICC.VOIRIE_LIGNE</p>	<p>Piste cyclable - Bord</p>	<p>Espace aménagé, structuré, réservé aux cyclistes et cyclomoteurs, situé en site propre ou non. Les marquages peints au sol ne sont pas toujours pris en compte</p>	<p>Représenté soit par ses deux bords lorsque la piste est en site propre, soit par un seul bord lorsque le second est représenté par une autre ligne de voirie.</p>		

<p>PICC.VOIRIE_LIGNE</p>	<p>Rigole</p>	<p>Bord d'un élément structuré long pour l'écoulement des eaux, en site propre ou isolé. Les filets d'eau en bordure de voirie ne sont pas repris</p>	<p>Représenté par son bord extérieur (par rapport à l'axe de la voirie) ou par son contour</p>		
<p>PICC.VOIRIE_LIGNE</p>	<p>Trottoir</p>	<p>Le trottoir est un bord d'espace structuré aménagé, pas forcément surélevé, réservé aux piétons, souvent attenant à la route.</p>	<p>Représenté par son bord extérieur (par rapport à l'axe de la voirie)</p>		
<p>PICC.VOIRIE_LIGNE</p>	<p>Voirie - Bord</p>	<p>Bord délimité par le pied de la bordure du trottoir, par le bord extérieur du filet d'eau ou de la bande de contrebutage. Dans le cas de parkings et arrêts de bus enclavés, au niveau de la zone d'enclave, le bord extérieur de la route se prolonge dans l'axe. Cependant parfois le bord de la voirie suit les parkings ou arrêts de bus enclavés.</p>	<p>Représenté par la ligne au pied de la bordure, au bord de l'asphalte, ou au bord extérieur de la rigole</p>		
<p>PICC.VOIRIE_LIGNE</p>	<p>Zone d'arrêt de bus</p>	<p>Bord de zone d'arrêt de bus matérialisé par un marquage au sol ou une différence de revêtement.</p>	<p>Représenté généralement par son bord intérieur du côté de l'axe de voirie. Lorsque la zone d'arrêt de bus est adjacente à la voirie, elle est représentée par son bord extérieur.</p>		

PICC.VOIRIE_AXE	Autoroute	Axe de route correspondant à une autoroute, il y a un axe par sens de circulation.	Axe fictif médian calculé et construit entre les bords de la voirie ou entre un bord et un ilot (physique)		
PICC.VOIRIE_AXE	Chemin ou sentier	Axe de chemin non revêtu en dur (définition voir "Voirie_Ligne Chemin Bord). Concerne le domaine public. Tous les chemins et sentiers ne sont pas représentés, il sont souvent absents lorsque la végétation les cache sur l'orthophotoplan et parfois complétés à l'aide du Modèle Numérique de Terrain	Axe fictif médian calculé et construit entre les bords du chemin ou sentier. Lorsque le chemin ou sentier est caché par la végétation, l'axe est dessiné à la place de ses bords.		
PICC.VOIRIE_AXE	Communale	Axe de route qui ne correspond pas à une autoroute, un ring, une route avec un numéro national. Concerne les routes revêtues en dur et non les chemins Concerne le domaine public.	Axe fictif médian calculé et construit entre les bords de la voirie ou entre un bord et un ilot (physique), segmenté de carrefour en carrefour et coupé aux limites de communes.		
PICC.VOIRIE_AXE	Nationale	Axe de route correspondant à une route avec numéro national Concerne les routes revêtues en dur et non les chemins Concerne le domaine public.	Axe fictif médian calculé et construit entre les bords de la voirie ou entre un bord et un ilot (physique).		
PICC.VOIRIE_AXE	Ring	Axe de route correspondant à un ring	Axe fictif médian calculé et construit entre les bords de la voirie ou entre un bord et un ilot (physique).		

<p>PICC.VOIRIE_SURFACE</p>	<p>Aire de repos</p>	<p>Zone de stationnement qui borde les routes nationales et régionales</p>	<p>Emprise des voiries considérées comme des parking d'autoroute et qui possèdent un nom d'attribut BDR. L'attribut BDR est le nom officiel de l'autoroute pour le SPW MI dans la Banque de Données des Routes. Il possède 7 caractères (exemple : A004000). Les aires d'autoroute ont l'attribut BDR avec la lettre P et un numéro qui correspond au numéro de parking (exemple : A004002)</p>		
<p>PICC.VOIRIE_SURFACE</p>	<p>Carrefour</p>	<p>Surface qui intersecte 3 axes de voiries avec au moins 2 noms différents</p>	<p>Surface de tronçon de voirie qui intersecte un nœud carrefour. Elles sont délimitée par les bords de voiries.</p>		
<p>PICC.VOIRIE_SURFACE</p>	<p>Ouvrage d'art</p>	<p>Surface qui intersecte un tablier de pont ou un bord de tunnel</p>	<p>Dans le cas des tunnels, le niveau 0 possède l'attribut non qualifié (le niveau du sol ou de la route) et la surface du tunnel qui est au niveau -1 ou qui est à d'autres niveaux inférieurs possède l'attribut qualifié. La surface de l'ouvrage d'art tunnel est construite sur les lignes correspondantes aux entrées et sorties du tunnel ainsi que sur un buffer aléatoire des bords de voirie. Dans le cas des ponts, le niveau 0 possède l'attribut non qualifié (le niveau du sol) et la surface du tablier qui est au niveau 1 ou qui est à d'autres niveaux (supérieurs ou inférieurs) possède l'attribut qualifié. La surface de l'ouvrage d'art pont est construite sur les lignes correspondantes aux extrémités des tabliers de pont (bords et joints de dilatation).</p>		
<p>PICC.VOIRIE_SURFACE</p>	<p>Tronçon</p>	<p>Surface qui correspondent aux voiries</p>	<p>Surface délimitée généralement par 1 axe et 2 bords de voirie et qui ne correspond pas aux ouvrages d'art, carrefour ou aire de repos</p>		

RESEAU FERROVIAIRE					
PICC.FERROV_LIGNE	Quai de gare	Aménagement dans une gare ferroviaire, parallèle à la voie ferrée et permettant aux passagers d'accéder aux voitures de la rame	Mesuré à la hauteur du quai. Ligne parallèle aux rails délimitant le quai. Parfois elle se retrouve sous la forme d'un polygone fermé ou d'un polygone discontinu à cause d'éléments l'interceptant.		
PICC.FERROV_LIGNE	Rail	Rails de train. Les rails ne sont pas continus et sont représentés par des segments allant d'un aiguillage à l'autre.	Le rail mesuré a été digitalisé par photogrammétrie, photo-interprétation, ou mesuré sur le terrain. Le rail calculé est parallèle au rail mesuré à une distance de 1435 mm. Le rail mesuré est toujours à droite du rail calculé par rapport au sens de restitution.		

HYDROGRAPHIE					
PICC.HYDROG_AXE	Cours d'eau navigable	Ensemble des fleuves, rivières et canaux aménagés, équipés et ouverts à la circulation et au transport fluvial	Représenté par un axe continu à l'emplacement présumé de la ligne de fond, orienté dans le sens de l'écoulement		
PICC.HYDROG_AXE	Cours d'eau non navigable	Ensemble des rivières et ruisseaux non classés par le Gouvernement parmi les voies navigables	Représenté par un trait médian entre les hauts de berge		
PICC.HYDROG_BORD	Bassin d'orage	Bord d'infrastructure artificielle permettant de stocker l'eau, pas de taille maximale.	Représenté par son contour		
PICC.HYDROG_BORD	Berge	Bord relevé d'un cours d'eau	Représenté par la ligne parcourant le niveau haut de la berge. La continuité de cette ligne n'est pas garantie		

<p>PICC.HYDROG_BORD</p>	<p>Plan d'eau</p>	<p>Contour d'une étendue d'eau permanente</p>	<p>Représenté par la ligne parcourant le niveau haut de la berge. La continuité de cette ligne n'est pas garantie</p>		
<p>PICC.HYDROG_EMPISE</p>	<p>Autre plan d'eau</p>	<p>Tout plan d'eau qui n'entre pas dans les catégories mare/étang, piscine et bassin d'orage ; dont la taille minimale est de 25 m² (pas de taille maximale). Exemples : les plans d'eau des carrières, les cuves d'eau liées à l'industrie, les douves des châteaux, ...</p>	<p>Représenté par son contour</p>		
<p>PICC.HYDROG_EMPISE</p>	<p>Bassin artificiel</p>	<p>Infrastructure artificielle permettant de stocker l'eau dont la taille minimale est de 25 m², pas de taille maximale. Correspond aux bassins d'orage.</p>	<p>Représenté par son contour</p>		
<p>PICC.HYDROG_EMPISE</p>	<p>Piscine</p>	<p>Infrastructure artificielle à usage récréatif dont la taille minimale est de 25 m², pas de taille maximale.</p>	<p>Représenté par son contour</p>		

PICC.HYDROG_EMPIRE

Plan d'eau naturel

Etendue d'eau permanente de dimension minimale de 25 m², pas de taille maximale. Elle est d'origine naturelle, le plus souvent bordée par la végétation ripicole. Elle peut être aussi bordée par des berges artificialisées.

Représenté par son contour



RELIEF					
PICC.RELIEF_LIGNE	Falaise - Bas	Élément linéaire soulignant la partie basse d'un versant abrupt d'une paroi rocheuse	Représenté par la ligne du bas de la falaise (à la cassure)		
PICC.RELIEF_LIGNE	Falaise - Haut	Élément linéaire soulignant la partie haute d'un versant abrupt d'une paroi rocheuse.	Représenté par la ligne du haut de la falaise (à la cassure)		
PICC.RELIEF_LIGNE	Fossé - Bas	Élément linéaire continu présentant un profil en triangle ou en trapèze destiné à la collecte et à l'écoulement (permanent ou non) des eaux dont la profondeur minimale est de 0,5 m, la largeur minimale est de 1 m et la largeur maximale est de 6 m.	Représenté par l'axe du bas fond		
PICC.RELIEF_LIGNE	Talus - Bas	Portion de terrain comprise entre 30 et 90 degrés, d'une hauteur minimale de 0,5 m et délimitée à son sommet par une rupture de pente.	Représenté par la ligne du bas du talus (à la cassure)		
PICC.RELIEF_LIGNE	Talus - Haut	Portion de terrain comprise entre 30 et 90 degrés, d'une hauteur minimale de 0,5 m et délimitée à son sommet par une rupture de pente.	Représenté par la ligne du haut du talus (à la cassure)		